



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS - TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LI12003139

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères-Anglais

Présentation de la mention

La mention de licence Langues, littératures et civilisations étrangères spécialité Anglais (LLCE anglais) de l'Université d'Orléans a pour objet d'étudier au long du cursus de licence la langue, la littérature et la civilisation non seulement de la Grande Bretagne, mais aussi de tout le monde anglophone. A part quelques autres débouchés ou les métiers de l'édition, les études sont essentiellement conçues pour préparer aux métiers de l'enseignement, plus spécifiquement le professorat d'anglais.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	?
Nombre d'inscrits en L2	?
Nombre d'inscrits en L3	?
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	?
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	?
% d'abandon en L1	?
% de réussite en 3 ans	?
% de réussite en 5 ans	?
% de poursuite des études en master ou dans une école	?
% d'insertion professionnelle	?

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La justification locale et nationale n'apparaît pas. Les objectifs indiqués restent très généraux. Les étudiants sont destinés selon le dossier à « devenir des spécialistes de leur discipline ». Il existe 3 parcours : Enseignement, Culture et langue des pays anglophones, FLE. Les étudiants peuvent préparer un master après la licence, mais l'adéquation du cursus suivi en licence pour intégrer ces masters n'apparaît pas assez clairement.

L'absence totale de cours magistraux qui permettent de bien aborder la pratique de la langue pose, néanmoins le problème de l'acquisition d'un socle commun de connaissances. La formation est cependant complète et spécialisée dans les différentes facettes de la discipline ; les semestres sont équilibrés malgré le nombre d'heures d'enseignement qui s'accroît fortement en L3.



Les procédures de contrôle des connaissances comportent à la fois du contrôle continu et du contrôle terminal, sans que le détail soit précisé. La mise en place du système européen de certification en langues est prévue. Le dossier souligne de façon importante l'évaluation des capacités à l'oral, mais l'évaluation des autres capacités n'est pas suffisamment explicitée.

Un séjour à l'étranger obligatoire de 6 semaines est un atout pour les étudiants. Il est permis par de nombreux partenariats avec différentes universités, soit européennes, soit appartenant au monde anglo-saxon de façon plus générale.

Les étudiants bénéficient de différents cours additionnels comme l'informatique, une autre langue étrangère ou le français.

Différents moyens sont mis en place pour l'aide à la réussite : informations données par les enseignants à différents niveaux, en particulier par les enseignants référents, remise à niveau au 1^{er} semestre, tutorat (même s'il attire peu les étudiants, et des moyens sont mis en place pour améliorer le dispositif), projet personnel et professionnel de l'étudiant. La méthodologie semble être abordée dans les enseignements spécialisés (littérature, civilisation) de S1, on peut toutefois regretter l'absence d'UE uniquement dédiée à la méthodologie du travail universitaire.

En revanche, l'ouverture sur le monde professionnel est pratiquement inexistante : pas de stages, aucune intervention de professionnels. Même si l'on sait que les étudiants peuvent poursuivre en master, les informations manquent.

L'équipe pédagogique est visiblement uniquement composée d'enseignants appartenant à la 11^{ème} section, sans que soient mentionnées les sous-disciplines (langue, littérature ou civilisation). L'équipe comporte un directeur, un directeur des études, des responsables d'années, et un responsable pour chaque parcours.

Même s'il manque des informations sur la population étudiante, les différentes enquêtes ont été prises en compte pour modifier la maquette.

- Points forts :

- De nombreux dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place : informations aux lycéens, prise en compte des compétences additionnelles et transversales, enseignants référents, remise à niveau, passerelles de réorientation, UE consacrée au Projet Professionnel Personnel (PPP), tutorat, autoévaluation en ligne à partir d'une plateforme moodle.
- Les séjours à l'étranger sont encouragés, des partenariats actifs sont mis en place avec des universités étrangères.
- L'UE de didactique des langues est bien adaptée aux métiers de l'enseignement.
- L'équipe pédagogique est bien structurée, les évaluations des enseignements par les étudiants sont prises en compte pour améliorer le dispositif.

- Points faibles :

- Absence d'indicateurs de suivi des étudiants.
- Formation trop axée sur la poursuite d'études en master ; on note un manque total d'ouverture sur le monde professionnel, en particulier, il n'existe aucune modalité de stage ni aucune intervention de professionnels dans le cursus.
- De nombreuses informations sont imprécises : le contrôle des connaissances n'est pas clairement défini, peu de données sont fournies sur l'orientation active et le devenir des étudiants ; les réorientations, bien que prévues, ne font pas l'objet d'une analyse suffisante ; les informations sur les poursuites d'études et les métiers ne semblent pas assez développées.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'améliorer la précision des données fournies, et également de tirer parti de l'information lorsqu'elle existe. Une plus grande ouverture sur le monde professionnel pourrait également être profitable. On pourrait par exemple instaurer le principe d'un stage ainsi que l'intervention de professionnels pour sensibiliser les étudiants à leur insertion professionnelle à l'issue de la licence ou d'un master.